

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

Formation
éligible au
CPF



VAE - Bilan de compétences

Objectifs

Accompagner le ou la candidat.e dans sa démarche VAE. Aider le ou la candidat.e à construire son dossier de validation VAE (Livret 2). Se préparer à l'entretien avec le jury VAE

Contenus

Atelier méthodologique : expliciter le livret 2, analyser l'expérience acquise au regard des exigences du référentiel du diplôme visé, s'approprier une méthode de description des activités. Entretien expert : identifier et aider au choix des activités à décrire et valoriser dans le livret 2. Rechercher des éléments faisant la « preuve » des acquis Suivi individuel : conseils rédactionnels Atelier de préparation de l'entretien avec le jury VAE

Pré-requis

Avoir une décision de recevabilité positive pour le diplôme visé. Justifier d'au moins 1 an ou 1 607 h d'expérience en rapport direct avec la certification visée ATTENTION : Réforme de la VAE en cours, la démarche est différente selon le diplôme visé et le statut du candidat : <https://vae.gouv.fr/>

Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre RV avec le Conseiller en Formation pour établir un devis et un plan de formation. Entrée après validation du financement

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : de 4h à 24h selon les besoins du bénéficiaire h
- Nombre d'heures au total : de 4h à 24h selon les besoins du bénéficiaire h

Méthodes pédagogiques

Ateliers collectifs et entretiens individuels. Un coaching et un soutien tout au long de la démarche VAE

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

Validation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences Attestation de fin d'accompagnement

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 75€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de réussite VAE: 77% (validation totale) . Validation partielle : 23% ; Taux de satisfaction Client: 100% ; Taux d'abandon: 15%

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle

Informations sur les [débouchés et les métiers](#).

Information(s) diverse(s)

Guide du candidat à télécharger à l'adresse suivante <https://greta.ac-clermont.fr/nos-prestations/vae/> Avant de vous lancer, il est important de connaître les spécificités des procédures de VAE de l'organisme certificateur du diplôme visé, notamment la démarche de recevabilité. Consulter la page : Rencontrez directement l'organisme certificateur

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
GRETA Auvergne Agence 03
Boulevard du 8 Mai 1945
03300 - Cusset

Contact
Christophe BERNIGAUD
04 70 97 78 58
greta-auvergne.agence03@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU
greta
AUVERGNE